



# Inscriptions 2010/2011

pour les enfants nés en 2007  
ou non encore scolarisés à Oingt

Merci de prendre rendez-vous en vous présentant à l'école ou en téléphonant au 04 74 71 25 32.

**Les inscriptions se dérouleront la semaine  
du 17 au 21 mai**

Merci de vous munir des pièces suivantes pour le rendez-vous et de venir accompagné de l'enfant :

- Une fiche d'état civil ou le livret de famille,
- Un certificat d'aptitude à la vie collective en milieu scolaire, remis par le médecin de famille,
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires\* ou le carnet de santé.

*\* diphtérie, tétanos, poliomyélite (souvent associés à la coqueluche)*

*Depuis le 17 juillet 2007, l'obligation vaccinale par le B.C.G. des enfants et des adolescents avant l'entrée en collectivité est suspendue, décret n° 2007-1111 du 17 juillet 2007.*

*D'autres vaccinations sont recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (R.O.R.) de même que la vaccination contre l'hépatite B possible dès l'âge de 2 mois.*

Pour les enfants **déjà scolarisés dans une autre école** et qui rejoindraient l'école de Oingt à la rentrée 2010, nous procéderons à leur inscription définitive début juillet, une fois le certificat de radiation de l'école d'origine remis aux parents. Merci de nous contacter tout de même rapidement pour que nous tenions compte de votre enfant dans nos effectifs l'année prochaine.